

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 NOVEMBRE 2021 A VOUZIER**

**Présents :** : 001 POTRON Pierre , 002 VILLERETTE Nicolas , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 BOILEAU Odile , 012 RATAUX Frédéric , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019 LABBE José , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 023 GENTY Jean Charles , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 HAULIN Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 041 RANSON Christophe , 044 POUCKET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054 VALET Bruno , 056 DANNEAUX Dominique , 057 CARBON Thierry , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 064 MALVAUX André , 067 ALBAUD Gilles , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 071 MARCHAND Fabrice , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 078 RENAUX Thierry , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 110 DION Valentine , 115 MACHINET Jean Baptiste , 116 LAIES Benoit , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

**Ont donné procuration :** 007 HULOT Christian (à 011 BOILEAU Odile) , 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 022 DESTENAY Roland (à 026 LOBIDEL Alain) , 031 LALLEMENT Séverine (à 023 GENTY Jean Charles) , 040 MATHIAS Frédéric (à 110 DION Valentine) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POUCKET Eric) , 043 SEMBENI Peggy (à 046 SINGLIT Benoît) , 055 VERNEL Martine (à 012 RATAUX Frédéric) , 059 LECLERCQ Guy (à 068 HAULIN Bertrand) , 069 OUDIN Hubert (à 099 LE GALL Jean François) , 074 DUMANGE Dominique (à 089 VAN DEN BERGH Charles) , 094 MINET Maxime (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 111 DUGARDYann (à 120 PAYEN Françoise) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

**Personnel communautaire présent :** M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe, Mme CANNEAUX Marie, Cheffe de service et Karine GOLEBIEWSKI, Secrétaire de direction.

**Invité :** M. MACHINET Sylvain Président de l'Association culturelle Les Tourelles et POTIER Nicolas, Directeur de l'Association culturelle des Tourelles.



M. LORFOEUVRE Gérald est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



**1) PROCES VERBAL : Approbation du procès-verbal de la séance du 30/09/21**

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire ADOPTE le procès-verbal de la séance du 30/08/09/2021 à hauteur de 92 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. BESTEL Bernard) :

- ACCEPTE les modifications suivantes :

« M. Dominique DUMANGE est désigné secrétaire de séance » (et non pas Gérald LORFOEUVRE)

Intervention de M. DUMANGE à ajouter en page 7 : « M. Dumange indique qu'il a été stipulé en Commission que l'évolution des taux ne permettrait pas de repasser au-dessus de 1 »

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 30/09/21 avec ces modifications.

## 2) ADMINISTRATION GENERALE

- **PROTEAME - APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION STATUTAIRE RELATIF AU NOMBRE DE SIEGES D'ADMINISTRATEUR ATTRIBUE AUX COLLECTIVITES LOCALES ACTIONNAIRES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE PROTEAME**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 90 voix POUR, 1 voix CONTRE : ( RAGUET Philippe) et 2 ABSTENTIONS: ( BESTEL Bernard LESOILLE Patrick) :

- D'APPROUVER le projet de modification statutaire portant sur le nombre de sièges d'administrateur attribué aux Collectivités Locales Actionnaires de Protéame, pour fixer ce nombre à 13 sièges sur les 18 sièges composant le Conseil d'Administration et la modification corrélative de l'article 15 - alinéa 3 des statuts;
- D'APPROUVER la répartition des sièges d'administrateurs;
- DE DONNER tout pouvoir au représentant de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise à l'Assemblée Générale de Protéame pour porter un vote favorable à la résolution relative à cette modification statutaire.

- **ADHESION A L'ASSOCIATION « COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE DU VOUZINOIS »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 92 voix POUR , 1 abstention (M. DEGLAIRE Thierry) :

- D'ADHERER à l'association « Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Vouzinois », représentant une cotisation de 25 € (montant en vigueur en novembre 2021, à payer en 2022).
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à intervenir.

## 3) FINANCES

- **ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 83 voix POUR, 7 voix CONTRE : (VILLERETTE Nicolas , THIERION Vincent , GENTY Jean Charles , LALLEMENT Séverine (Jean Charles GENTY) , PIERSON Florent , MARCHAND Fabrice , PIRAS Caroline) et 3 ABSTENTIONS :( HULOT Christian (Xavier PERTUS) , BOILEAU Odile , RICHELET Jean-Pol) :

- ACCEPTER les non-valeurs proposées par le comptable public telles que présentées ci-après :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
RAR inférieur seuil poursuite									12,33		12,33
Poursuite sans effet	140,00	280,00						70,40	312,07		802,47
Personne disparue									250,56	106,40	356,96
Combinaison infructueuse d'actes		305,50	65,25	203,75	70,40	60,93					705,83
PV carence					211,40	340,80	338,80	338,80			1229,80
<b>Total général</b>	<b>140,00</b>	<b>585,50</b>	<b>65,25</b>	<b>203,75</b>	<b>281,80</b>	<b>401,73</b>	<b>338,80</b>	<b>409,20</b>	<b>574,96</b>	<b>106,40</b>	<b>3107,39</b>

- CHARGER le Président de signer tous les actes à intervenir.

- **PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES – CREANCES ETEINTES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 80 voix POUR, 7 voix CONTRE : (THIERION Vincent , GENTY Jean Charles , LALLEMENT Séverine (Jean Charles GENTY) , LEFORT Sylvie , RAULET Olivier , PIRAS Caroline , BESANCON Tony) et 6 ABSTENTIONS : (HULOT Christian (Xavier PERTUS) , BOILEAU Odile , PIERSON Florent , DANNEAUX Dominique , CARBON Thierry , MARCHAND Fabrice) :

- D'ADMETTRE en non- valeur les créances éteintes présentées ci-dessous ;

Pour le budget déchets ménagers

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total général
Surendettement et décisions d'effacement de dette	306	315	162,25	464,5	715,42	194,84	1028,23	587,35	1252,67	1260,93	690,4	527,86	7505,45
Cloture insuffisance actif RJ-LJ		62	59,33	27,37	279,77	47,08	182,33	156,9	204,6	1462,59	477,63	137,53	3097,13
<b>Total général</b>	<b>306</b>	<b>377</b>	<b>221,58</b>	<b>491,87</b>	<b>995,19</b>	<b>241,92</b>	<b>1210,56</b>	<b>744,25</b>	<b>1457,27</b>	<b>2723,52</b>	<b>1168,03</b>	<b>665,39</b>	<b>10602,58</b>

Pour le budget général

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total général
Surendettement et décisions d'effacement de dette												
Cloture insuffisance actif	584,67	310	319	156,5	313	313	38,58	124,3	39,4	90,8	34,57	2323,77
<b>Total général</b>	<b>584,67</b>	<b>310</b>	<b>319</b>	<b>156,5</b>	<b>313</b>	<b>313</b>	<b>38,58</b>	<b>124,3</b>	<b>39,4</b>	<b>90,8</b>	<b>34,57</b>	<b>2323,77</b>

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

- **DECISION N°1 DU BUDGET DECHETS MENAGERS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 83 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme LEFORT Sylvie) et 9 ABSTENTIONS : (THIERION Vincent , BESTEL Bernard , GENTY Jean Charles , LALLEMENT Séverine (Jean Charles GENTY) , PIERSON Florent ,056 DANNEAUX Dominique , CARBON Thierry , MARCHAND Fabrice , PIRAS Caroline) :

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget Déchets ménagers comme suit :

**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 65, 6541, créances admises en non-valeur : + 3 107,39 €

Chapitre 65, 6542, créances éteintes : +602,58€

Chapitre 67, 678, Autres charges exceptionnelles : + 10 000€

**Recettes De fonctionnement :**

Chapitre 78, article 7817, reprise sur dépréciation des actifs circulants : + 13 709,97€

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

- **DECISIONS MODIFICATIVES DES BUDGETS DECHETS MENAGERS ET GENERAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 92 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. MARCHAND Fabrice) :

- APPROUVE les décisions modificatives suivantes du budget Déchets ménagers et du budget général, comme suit :

*Budget déchets ménagers :*

**Dépenses de fonctionnement :**

*Chapitre 012, article 64111, salaires, appointements, commissions de base : + 23 000 €*

**Recettes de fonctionnement :**

*Chapitre 013, article 6459, remboursement sur charges de sécurité sociales et Prévoyance : + 23 000 €*

*Budget général*

**Dépenses de fonctionnement :**

*Chapitre 011, article 62871, à la collectivité de rattachement : + 23 000 €*

**Recettes de fonctionnement :**

*Chapitre 013, article 6459, remboursement sur Rémunération : + 23 000 €*

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

#### 4) **RESSOURCES HUMAINES**

- **INSTAURATION DU TELETRAVAIL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, 84 voix POUR, 4 voix CONTRE (HAULIN Eric , BOXEBELD Pascal , NAUDIN Muriel , RICHELET Jean-Pol), 4 ABSTENTIONS : (BESTEL Bernard , VAIRY Lionel , DANNEAUX Dominique , DEGLAIRE Thierry), et 1 NE PREND PAS PAR AU VOTE : (BERTHELEMY Mathieu) :

- DECIDE d'approuver la charte de télétravail
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

- **TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET EN TEMPS COMPLET**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE, à hauteur de 90 voix POUR, 2 voix CONTRE (M. MARCHAND Fabrice , BESANCON Tony) et 1 ABSTENTION (M.RENAUX Thierry) :

- DE TRANSFORMER l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet (20/35<sup>ème</sup>) à temps complet afin de permettre à l'intercommunalité d'affecter un équivalent temps plein à la maison France Services itinérante et à la demande au 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à intervenir.

- **RECOURS A UN CONTRAT DE DROIT PRIVE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE, à hauteur de 85 voix, 3 voix CONTRE : ( MACHINET Thierry , LESOILLE Patrick , BESANCON Tony), 3 ABSTENTIONS : ( LOUIS Jean-Marc , VALET Bruno , DEGLAIRE Thierry) et 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : (VILLERETTE Nicolas , BERTHELEMY Mathieu) :

- DECIDE de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions proposées.
- AUTORISE le Président ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

- **CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à hauteur de 86 voix 2 voix CONTRE ( RAGUET Philippe , MACHINET Thierry), 3 ABSTENTIONS ( MARCHAND Fabrice , BOXEBELD Pascal , LESOILLE Patrick) et 2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE ( VILLERETTE Nicolas , BERTHELEMY Mathieu) :

- D'ADOPTER la proposition du Président
- DE CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

**Le prochain conseil communautaire est fixé le 16/12/2021.**

La séance est levée à 21h30.

Fait à Vouziers le 22/11/2021

Le Président,



